



## PLAN DE PROTECTION COVID-19 SSU | Congrès annuel 2021 – Interlaken

### Introduction

La santé et la sécurité de nos participants, intervenants, exposants et collaborateurs ont priorité absolue. Afin que les participants se sentent parfaitement à l'aise à ce congrès, IMK SA a élaboré un plan de protection en concertation avec le Congress Centre Kursaal Interlaken (CKI) satisfaisant aux prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et veillé à ce que les mesures figurant dans le plan de protection soient appliquées.

Toutes les mesures énumérées ont pour objectif de protéger autant que possible les participants, intervenants et exposants ainsi que les équipes d'IMK SA et du Congress Centre Kursaal Interlaken d'une contamination par le coronavirus.

### Certificat COVID Suisse

**Toutes les personnes (Participants, conférenciers, partenaires industriels, constructeurs de stands, personnel du palais du congrès, personnel de l'IMK)** qui entrent dans les bâtiments du Congress Centre Kursaal Interlaken pendant l'Assemblée annuelle doivent présenter un **certificat COVID valide Suisse**. Ceci sera vérifié à l'entrée.

Le certificat COVID est basé sur le **principe** :

- **Rétablit** : La guérison ne doit pas remonter à plus de 6 mois.
- **Vacciné** : Une vaccination complète depuis au moins 14 jours est requise.
- **Testé** : Un test PCR ne doit pas remonter à plus de 72 heures, un test antigénique à plus de 48 heures. Veuillez noter qu'un nouveau test doit être soumis après l'expiration de la validité.

### Informations pour les participants internationaux

Toutes les personnes arrivant d'un **pays de l'UE** peuvent présenter leur certificat européen valide. Ceci sera accepté.

Toutes les personnes arrivant d'un **pays non membre de l'UE** doivent avoir un résultat de test négatif.

### Règles de base du plan de protection

Le plan de protection garantit que les prescriptions suivantes soient respectées. Pour chacune de ces prescriptions, plusieurs mesures adaptées ont été prévues.



<b>1. Hygiène des mains et masques de protection</b> .....	3
<b>2. Nettoyage</b> .....	3
<b>3. Généralités sur le congrès</b> .....	4
<b>3.1. Enregistrement</b> .....	4
<b>3.2. Programme du congrès</b> .....	4
<b>3.3. Vestiaire et consigne de bagages</b> .....	4
<b>3.4. Toilettes</b> .....	4
<b>4. Exposition: prescriptions / mesures</b> .....	5
<b>5. Service traiteur</b> .....	5
<b>6. Salles de conférence</b> .....	5
<b>7. Informations</b> .....	5



## 1. Hygiène des mains et masques de protection

### Mesures

- Il est recommandé de porter un masque à l'intérieur.
- Les participants sont tenus de se désinfecter les mains avec une solution désinfectante avant de pénétrer sur le lieu de la manifestation. Des distributeurs de solution désinfectante sont placés à de nombreux endroits du CKI et disponibles à tout moment.
- Toutes les personnes présentes doivent se laver régulièrement les mains.

## 2. Nettoyage

Nettoyage des surfaces et des objets régulier et conforme aux besoins, après utilisation, en particulier en cas de contact avec plusieurs personnes.

### Mesures

- Toutes les surfaces avec lesquelles les participants ont été en contact, seront régulièrement désinfectées.
- Les portes doivent rester ouvertes dans la mesure du possible.
- Une aération suffisante et régulière des pièces doit être assurée.
- Les distributeurs de savon, désinfectants pour les mains, serviettes jetables et produits de nettoyage (pour les objets et/ou les surfaces) seront rechargés régulièrement.
- L'équipe de nettoyage et le matériel nécessaire seront en nombre suffisant afin de garantir l'application des mesures d'hygiène définies.
- Les écrans d'e-poster seront désinfectés régulièrement.



### 3. Généralités sur le congrès

Prise en compte des aspects spécifiques du travail et des différentes situations afin de pouvoir garantir la protection.

#### 3.1. Enregistrement

##### Mesures

- **Toutes les personnes qui entrent dans les bâtiments doivent présenter un certificat Covid valide.**
- L'inscription de tous les participants se fait à l'avance via le site web du congrès.
- Les participants seront informés à l'avance du congrès qu'il n'est pas possible de s'inscrire sur place au secrétariat du congrès.
- Les frais d'inscription doivent être payés à l'avance. IMK SA se réserve le droit d'envoyer des rappels de paiement aux participants.
- Sur place, il est uniquement possible de payer par carte. Les espèces ne sont pas acceptées.
- Les participants recevront leurs badges sur place. Un auto-enregistrement sera proposé.

#### 3.2. Programme du congrès

##### Mesures

- Le programme du congrès peut être consulté sur le site web du congrès. La version imprimée du programme finale est disponible sur place.

#### 3.3. Vestiaire et consigne de bagages

##### Mesures

- Dans la mesure du possible, les employés ne doivent toucher aucun objet appartenant aux invités ; cette règle s'applique également aux vêtements. Des portemanteaux sont mis à disposition en libre-service par les clients. Il est toutefois recommandé aux invités de garder leurs effets personnels avec eux.
- Les cintres ne sont pas distribués pour des raisons d'hygiène.

#### 3.4. Toilettes

Le CKI dispose d'un nombre suffisant de toilettes aux différents étages.

##### Mesures

- Dans les installations des toilettes qui n'ont pas de portes automatiques, les portes doivent rester ouvertes dans la mesure du possible.
- Les sanitaires seront régulièrement nettoyés et désinfectés. Un plan de nettoyage sera tenu.



## 4. Exposition: prescriptions / mesures

Le plan d'exposition a été approuvé par le CKI et par la Police du feu.

### Mesures

- Toutes les personnes travaillant dans le secteur ainsi que les constructeurs de stands doivent avoir un certificat Covid valide.
- Les stands feront l'objet d'un marquage par le CKI respectant les distances minimums. Ce marquage doit impérativement être respecté.
- Les exposants sont tenus de désinfecter régulièrement les objets de leur stand. Il est possible de réserver une équipe de nettoyage des stands auprès du CKI (via un formulaire dans la boutique en ligne).
- Lors de la distribution de cadeaux publicitaires, de nourriture ou de restauration, les mesures d'hygiène spécifiques selon la réglementation actuelle de l'OFSP doivent être respectées. La mise en œuvre est de la responsabilité de l'exposant.

## 5. Service traiteur

Aucune autre restriction en matière de restauration n'est prévue, car tous les participants et le personnel de restauration doivent être titulaires d'un certificat Covid valide.

## 6. Salles de conférence

Le port d'un masque est obligatoire pour tous les événements.

## 7. Informations

Les collaborateurs et autres personnes concernées seront informés sur les consignes et les mesures à respecter.

### Mesures

- IMK SA communiquera suffisamment à l'avance les dispositions de la Confédération s'appliquant en matière de transport (train, transports en commun).
- Des affiches mentionnant les directives en matière de conduite dans le contexte du COVID-19 seront accrochées dans les locaux du congrès afin de sensibiliser les participants.
- Le CKI et IMK SA attirent l'attention des participants sur la nécessité du respect des mesures d'hygiène et de protection.

(État au 13 septembre 2021 – sous réserve de modifications)